

## Appel à candidatures pour les postes à profil « Hors EI » vacants au 1er septembre 2024

### Mouvement départemental des Landes - Rentrée scolaire 2024

Transmettre sa candidature par courriel : [pap-diper40@ac-bordeaux.fr](mailto:pap-diper40@ac-bordeaux.fr)  
et à l'IEN de circonscription de son affectation actuelle

entre le mardi 4 juin 2024 et le vendredi 7 juin 2024 (12h00), au plus tard

[Pour visualiser la fiche de poste : cliquer sur son numéro](#)

Postes	ETP	Etablissements	Communes	Circonscriptions	Fiches de poste
<b>Enseignant dédié à l'allègement des classes CP-CE1</b>	1	EEMU Antoine de ST EXUPERY	Dax	Dax Sud Adour	<a href="#">FP 102</a>
<b>Enseignant chargé de l'accueil des enfants de moins de 3 ans</b>	50 + 0.50 (ECMA) + 0.50 (TR)	EMPU Peyrouat EMPU Saint Médard	Mont-de-Marsan	Mont-de-Marsan Haute Lande	<a href="#">FP103 bis</a>
<b>Directeur d'école + 4 classes en REP</b>	1	EEMU Argenté	Mont-de-Marsan	Mont-de-Marsan Haute Lande	<a href="#">FP 104</a>
	1	EEMU Anne SYLVESTRE	Labouheyre	Mimizan	
<b>Directeur d'école ayant une décharge d'école &gt; ou = à 50%</b>	1	EEMU Saint Médard	Mont-de-Marsan	Mont-de-Marsan Haute Lande	<a href="#">FP 105</a>
	1	EEMU	Castets	Dax Centre Landes	
	1	EEMU Frédéric MISTRAL	St Pierre du Mont	Aire Tursan	
	1	EEMU Jean JAURES	Pontonx sur l'Adour	Hagetmau Chalosse	
<b>Conseiller pédagogique de circonscription</b>	1	Circonscription de Dax Centre Landes	Dax	Dax Centre Landes	<a href="#">FP 106</a>
	1	Circonscription de Dax Sud Adour	Dax	Dax Sud Adour	

<b>Conseiller pédagogique de circonscription EPS</b>	1	Circonscription de Mont-de-Marsan Haute Lande	Mont-de-Marsan	Mont-de-Marsan Haute Lande	<a href="#"><u>FP 107</u></a>
	1	Circonscription d'Hagetmau Chalosse	Mont-de-Marsan	Hagetmau Chalosse	
<b>Enseignant en Occitan</b>	1	EPPU	Vieux Boucau Les Bains	Dax Centre Landes	<a href="#"><u>FP 123</u></a>
<b>Coordonnateur « Territoire éducatif rural (TER) » en Terres de Chalosse</b>	0.25	/	Mont-de-Marsan	Hagetmau Chalosse	<a href="#"><u>FP 128</u></a>
<b>Enseignant en école REP Dédoublément en binôme</b>	1	EPPU	Liposthey	Mimizan	<a href="#"><u>FP 134 (a)</u></a>
	1	EPPU	Moustey	Mimizan	<a href="#"><u>FP 134 (b)</u></a>

**Les commissions de recrutement se dérouleront entre le lundi 17 juin 2024 et le vendredi 21 juin 2024**

**ENSEIGNANT DEDIE A L'ALLEGEMENT  
DES CLASSES CP-CE1**

**Présentation du poste et implantation**

L'enseignant dédié à l'allègement des classes de CP et de CE1 est affecté dans une école de Réseau d'éducation prioritaire, en quartier politique de la ville ou dans un secteur fragilisé et s'inscrit pleinement dans le projet pédagogique spécifique élaboré à cet effet par les équipes pédagogiques concernées, sous la responsabilité de l'IEN. L'enseignant nommé intègre donc à part entière l'équipe des maîtres.

**Missions principales**

L'enseignant supplémentaire a vocation à intégrer un dispositif permettant d'apporter une réponse globale à la difficulté scolaire. Ses interventions visent à favoriser la prise en compte de la diversité des élèves. Il favorisera la mise en œuvre, dans les classes, de situations pédagogiques diverses et adaptées, pour mieux répondre aux difficultés rencontrées par les élèves et les aider à construire leurs apprentissages fondamentaux.

L'action sera centrée sur l'acquisition de ces « fondamentaux » (maîtrise de la lecture, langage oral et écrit, mathématiques) et s'appuiera notamment sur les directives issues des guides des apprentissages au CP et au CE1.

L'enseignant participera à l'analyse des évaluations nationales pour renforcer l'articulation GS/CP et l'articulation CE1/CE2. Il veillera à faciliter l'accueil des élèves allophones et EFIV en partenariat avec les enseignants ressources.

Les modalités d'intervention, naturellement évolutives, seront ainsi définies dans le cadre d'une concertation avec les équipes pédagogiques, en fonction des besoins des élèves et d'une analyse des ressources existantes.

La prise en compte des résultats aux évaluations nationales favorisera la définition de ces modalités.

Les formes d'intervention s'avèrent de ce fait, diverses, qu'il s'agisse, de façon privilégiée, de la conduite d'une partie de la classe d'un collègue justifiant une répartition préalablement concertée des rôles de chacun., ou encore de la conduite de groupes de travail (qui peuvent être constitués à partir de l'ensemble des classes d'un même cycle) ...

**Connaissances et compétences attendues**

Expérience antérieure suffisante l'ayant amené à exercer en responsabilité dans les niveaux de classes concernés pour le poste souhaité ;

Capacités d'expertise pédagogique reconnues, notamment capacité à décrire et à exploiter l'expérience acquise dans la prise en compte de la diversité des élèves et connaissance des enjeux des évaluations nationales ;

Connaissance des diverses stratégies pédagogiques concourant à l'apprentissage des fondamentaux et des pratiques de différenciation pédagogique ;

Bon niveau de connaissance dans le champ de la didactique du français et des mathématiques (connaissance des guides des apprentissages au CP et au CE1) ;

Capacité à concevoir des dispositifs d'évaluation et à analyser les productions des élèves ;

Adaptabilité et attitudes favorisant la qualité et l'efficacité des relations professionnelles interpersonnelles ;

Capacité à travailler efficacement en équipe (sens de l'écoute, collaboration, analyse de pratiques) ;

Capacité à s'impliquer dans des actions de formation pour développer une réflexion innovante et mutualiser des pratiques efficaces (position de personne-ressource auprès des enseignants, du directeur, des équipes de circonscription).

**Conditions particulières d'exercice**

Selon l'implantation, l'enseignant peut être amené à travailler dans une ou deux écoles.

A l'issue de l'année scolaire, un rapport d'activité sera exigé.

**Modalités de candidature**

Le poste d'enseignant dédié à l'allègement des classes de CP et de CE1 fait l'objet d'un recrutement sur profil. Les candidats seront entendus par une commission qui aura pris connaissance des éléments de carrière et d'une lettre de motivation. Pour tous renseignements complémentaires, prendre contact avec l'IEN en charge de la circonscription de rattachement de l'école.

**ENSEIGNANT CHARGE DE L'ACCUEIL  
DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS  
(à mi-temps – 50%)**

**Présentation du poste et implantation**

Selon le projet local, ce poste à profil est susceptible de fonctionner en service fractionné sur plusieurs établissements.

**Missions principales**

Le professeur des écoles chargé de cette classe expérimentale devra mettre en œuvre, dans ses missions d'enseignement, un accueil et une scolarisation adaptés aux besoins spécifiques du public des TPS dans le respect des textes qui régissent le fonctionnement de l'école maternelle.

Il sera un acteur majeur de l'élaboration du projet particulier de la classe, inscrit dans le projet d'école.

Il développera un partenariat spécifique avec l'ATSEM affectée à la classe de façon à créer les conditions d'accueil et d'apprentissage appropriées à de très jeunes enfants.

Membre de l'équipe pédagogique de l'école, il conduira une action pédagogique innovante.

**Activités associées**

Collaborer avec les partenaires du réseau petite enfance local (PMI, crèche, RAM, assistantes maternelles, assistante sociale, éducatrice de jeunes enfants).

Développer une aide à la parentalité en établissant des liens privilégiés et de proximité entre l'école et la famille fondé sur la bienveillance, l'accueil, la volonté de faire participer les parents à des activités partagées sur le temps scolaire.

**Connaissances et compétences attendues**

Connaissance de l'école maternelle, de ses pratiques et de ses attentes.

Connaissance des besoins spécifiques des enfants de moins de 3 ans et du contexte social du public accueilli.

Aptitudes à travailler en équipe, à initier et développer des partenariats.

Compétences didactiques dans le domaine de la construction du langage et de l'entrée dans l'écrit au service des enseignements en cycle 1.

Compétences relationnelles, qualités d'accueil et d'écoute.

Aptitude à travailler en lien étroit avec la famille afin d'établir des relations de confiance, de contractualiser cette scolarisation avec la souplesse nécessaire.

Expérience de l'enseignement à l'école maternelle souhaitée.

Volonté d'entrer dans une démarche de formation (formation spécifique et formations conjointes ATSEM/PE).

**Conditions particulières d'exercice**

Ce poste implique un service de 4 matinées par semaine (lundi/mardi/jeudi/vendredi).

**Modalités de candidature**

Le poste d'enseignant chargé de « l'accueil des enfants de moins de trois ans » fait l'objet d'un recrutement sur poste à profil. Les candidats seront entendus par une commission qui aura pris connaissance des éléments de carrière et d'une lettre de motivation. Les candidats sont invités à prendre contact au préalable avec l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la mission départementale « Maternelle ».

**DIRECTEUR D'ECOLE  
A 4 CLASSES ET PLUS EN REP**

**Présentation du poste et implantation**

Sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, le directeur d'une école située au sein du réseau d'éducation prioritaire exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école, en conformité avec les textes régissant les missions de directeur, avec des spécificités propres à ce dispositif et dans la logique du projet de réseau et du référentiel de l'éducation prioritaire.

**Missions principales**

Représenter l'institution auprès des familles et des collectivités territoriales ;  
Travailler dans le cadre du réseau, au sein d'une équipe 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré et avec les partenaires associés ;  
Participer aux travaux des instances du réseau, à l'élaboration des actions, leur mise en œuvre et leur évaluation ;  
Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives inscrites dans le projet de réseau ;  
Coordonner le projet d'école et les projets éducatifs et pédagogiques avec le projet de réseau ;  
Encourager les initiatives pédagogiques, les expérimentations et les pratiques innovantes au sein de l'école et du réseau ;  
Organiser la scolarité de tous les élèves en portant une attention toute particulière à la personnalisation des parcours et à l'articulation des différents dispositifs d'aide.

**Connaissances et compétences attendues**

Savoir travailler en équipe et avec des partenaires extérieurs à l'éducation nationale ;  
Disposer d'une bonne connaissance du système éducatif, des différents dispositifs d'aide, et des textes relatifs à l'éducation prioritaire ;  
Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation ;  
Disposer d'aptitudes à l'écoute et à la communication tout en sachant affirmer les choix institutionnels.

**Qualifications requises**

Le candidat devra être inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs de 2 classes et plus.  
Une expérience préalable de direction sera appréciée.

**Conditions particulières d'exercice**

Le directeur d'école est placé sous l'autorité hiérarchique de l'IEN de la circonscription et dans le cadre du pilotage du réseau sous la responsabilité des pilotes (IEN, personnel de direction, coordonnateur REP).

**Modalités de candidature**

La direction d'une école à 4 classes et plus en REP fait l'objet d'un recrutement sur poste à profil. Les candidats seront entendus par une commission qui aura pris connaissance des éléments de carrière et d'une lettre de motivation. Les candidats sont invités à prendre contact au préalable avec l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription.

**DIRECTEUR D'ÉCOLE  
AYANT UNE DÉCHARGE D'ÉCOLE  
> OU ÉGAL À 50%**

### **Présentation du poste et implantation**

La direction d'une école bénéficiant d'une décharge de 50% et plus, appelle la mise en œuvre de compétences spécifiques, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines.

### **Missions principales**

La direction d'une telle école implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle demande en outre un sens du pilotage par l'organisation et l'animation du travail en équipe, par l'attention portée à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages. Le projet d'école est un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves.

### **Connaissances et compétences attendues**

Une présence affirmée, une grande disponibilité, des aptitudes au dialogue, des capacités de médiation sont particulièrement requises compte tenu de la diversité des interlocuteurs.

Sont également attendus :

Des qualités de discrétion, de confidentialité et de loyauté.

La connaissance du positionnement institutionnel adéquat et des responsabilités liées à la fonction.

Une aptitude au pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation.

L'élaboration et l'accompagnement d'actions éducatives mobilisatrices au sein de l'équipe pédagogique.

La coordination et le suivi des parcours scolaires des élèves durant leur scolarité dans l'école.

Des compétences d'écoute, d'analyse et d'initiative pour assurer les relations avec les multiples partenaires (parents, élus, collège, personnels des collectivités, ...).

Une capacité à la communication écrite et orale et une maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableur, messagerie électronique).

### **Qualifications requises**

Le candidat devra être inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs de 2 classes et plus.

Une expérience préalable de direction est vivement souhaitée et une expérience du pilotage pédagogique est appréciée.

### **Conditions particulières d'exercice**

Ces informations seront données, le cas échéant, par l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription.

### **Modalités de candidature**

La direction d'une école comportant une décharge de 50% et plus fait l'objet d'un recrutement sur poste à profil. Les candidats seront entendus par une commission qui aura pris connaissance des éléments de carrière et d'une lettre de motivation. Les candidats sont invités à prendre contact au préalable avec l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription.

## CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION

### Présentation du poste et implantation

Le conseiller pédagogique est un professeur des écoles maître formateur qui exerce ses missions sous la responsabilité de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription dont il est le collaborateur direct.

### Missions principales

Les missions du conseiller pédagogique comprennent :

Un travail d'animation pédagogique.

Le conseil aux équipes dans la mise en place de nouveaux dispositifs, de projets et de partenariats.

L'accompagnement à la prise de fonction des néo-titulaires et des enseignants ayant des besoins particuliers.

La participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de formation continue au niveau de la circonscription et du département.

L'engagement dans des groupes de travail départementaux.

La participation à la formation initiale des professeurs des écoles.

### Connaissances et compétences attendues

Outre des connaissances pédagogiques, didactiques et réglementaires, sont attendus :

Des capacités relationnelles, d'écoute, d'analyse, d'initiative.

Des qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté.

Une aptitude à travailler en équipe permettant la mise en œuvre d'actions conjointes.

Des compétences dans le domaine informatique et numérique.

### Qualifications requises

Peuvent faire acte de candidature les enseignants titulaires (ou en cours d'obtention) du CAFIPEMF et plus généralement tout enseignant disposant de compétences pédagogiques solides avec l'intention de s'inscrire au CAFIPEMF. Une expérience d'enseignement dans les trois cycles serait appréciée.

### Conditions particulières d'exercice

Ce poste nécessite une grande disponibilité et demande une réelle souplesse dans l'organisation et l'aménagement des horaires de travail.

### Modalités de candidature

Le poste de conseiller pédagogique de circonscription fait l'objet d'un recrutement sur poste à profil. Les candidats seront entendus par une commission qui aura pris connaissance des éléments de carrière et d'une lettre de motivation. Les candidats sont invités à prendre contact au préalable avec l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription.

## **CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION EN CHARGE DU DOSSIER EPS**

### **Présentation du poste et implantation**

Le conseiller pédagogique de circonscription en charge du dossier EPS est un professeur des écoles maître formateur qui exerce ses missions sous la responsabilité de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription dont il est le collaborateur direct. Il participe à la mise en œuvre de la politique éducative ministérielle, académique et départementale. Son action s'inscrit dans un travail d'équipe élargie concourant à l'amélioration des apprentissages des élèves. Dans le cadre de la polyvalence des professeurs des écoles, il est chargé du dossier EPS.

### **Missions principales**

Ses missions de conseiller pédagogique comprennent :

Un travail d'animation pédagogique.

Le conseil aux équipes dans la mise en place de nouveaux dispositifs, de projets et de partenariats.

L'accompagnement à la prise de fonction des néo-titulaires et des enseignants ayant des besoins particuliers.

La participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de formation continue au niveau de la circonscription et du département.

L'engagement dans des groupes de travail départementaux.

La participation à la formation initiale des professeurs des écoles.

Chargé du dossier EPS, il s'assure la mise en œuvre au niveau de la circonscription de la politique départementale pour l'EPS, arrêtée par le directeur académique, en accompagnant les équipes enseignantes. Il instruit, dans ses aspects pédagogiques et réglementaires, les projets à dominante physique et sportive en vue de les soumettre aux instances de validation et en assure le suivi et l'évaluation. Il fait partie de l'équipe de circonscription animée par l'inspecteur de l'éducation nationale, ce qui nécessite non seulement une bonne connaissance réciproque des tâches de chacun mais aussi un engagement responsable dans des actions ou dossiers dont il est amené à rendre compte.

### **Activités associées**

Assistant de prévention de la circonscription, il sera formé à la réglementation en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail. En appui des directeurs d'école, il contribue avec le conseiller de prévention départemental à l'accompagnement des politiques publiques en la matière.

### **Connaissances et compétences attendues**

Outre des connaissances pédagogiques, didactiques et réglementaires, sont attendues :

Des capacités relationnelles, d'écoute, d'analyse, d'initiative.

Des qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté.

Une aptitude à travailler en équipe permettant la mise en œuvre d'actions conjointes.

Des compétences affirmées dans le domaine informatique et numérique.

### **Qualifications requises**

Peuvent faire acte de candidature les enseignants titulaires (ou en cours d'obtention) du CAFIPEMF et plus généralement tout enseignant disposant de compétences pédagogiques solides avec l'intention de s'inscrire au CAFIPEMF. Une expérience d'enseignement dans les trois cycles serait appréciée.

### **Conditions particulières d'exercice**

Ce poste nécessite une grande disponibilité et demande une réelle souplesse dans l'organisation et l'aménagement des horaires de travail.

### **Modalités de candidature**

Le poste de conseiller pédagogique en charge du dossier EPS fait l'objet d'un recrutement sur profil. Les candidats seront entendus par une commission qui aura pris connaissance des éléments de carrière et d'une lettre de motivation. Les candidats sont invités à prendre contact au préalable avec l'IEN de la circonscription.



## ENSEIGNANT EN OCCITAN

### Présentation du poste et implantation

Ce poste à profil est ouvert aux enseignants du premier degré disposant des diplômes exigés.

### Missions principales

- Assurer l'apprentissage de la langue et de la culture occitane par l'intermédiaire d'un enseignement bilingue à parité horaire (12 heures hebdomadaires en français / 12 heures en occitan) ;
- Mettre en œuvre une politique linguistique s'inscrivant dans les directives ministérielles, académiques et départementales ;
- Contribuer à la mise en place d'une continuité des enseignements et des apprentissages de l'école maternelle au collège, en élaborant et mettant en œuvre, de manière conjointe et cohérente, des actions de continuité pédagogique (liaisons inter-cycles, projets d'école, projets communs) et des outils (livret scolaire, protocoles d'évaluation, ...)
- Initier l'émergence et la mise en œuvre de projets pédagogiques interdisciplinaires centrés sur l'acquisition de compétences linguistiques et culturelles ;
- Définir, avec l'équipe d'école, l'organisation pédagogique la plus pertinente au regard des éléments de contexte.

### Activités associées

- Favoriser la collaboration au sein de l'équipe pour instaurer une coordination pédagogique et se positionner en personne-ressource du domaine de l'enseignement en langue régionale ;
- Développer les relations avec les divers partenaires de l'école (parents, associations, collectivités territoriales...).

### Connaissances et compétences attendues

L'enseignant devra faire preuve :

- De compétences didactiques et pédagogiques affirmées dans l'enseignement des langues vivantes régionales (maîtrise des compétences de niveau B2 en langue régionale occitane) ;
- De solides compétences méthodologiques (pédagogie différenciée, gestion de groupes multiniveaux, analyse, conception, organisation...)
- De réelles capacités d'adaptation, d'écoute, de communication, d'animation et de coopération ;
- D'une bonne maîtrise des outils informatiques et de communication ;
- De capacités d'initiatives et d'innovation.

### Qualifications requises

Soit d'un concours de recrutement de professeurs des écoles accompagné d'une habilitation en langue régionale (provisoire et/ou définitive) ou d'un diplôme de compétences en langue régionale attestant d'un niveau B2, soit d'un concours de recrutement de professeurs des écoles spécialisé langue régionale.

### Modalités de candidature

Le poste d'enseignant en fait l'objet d'un recrutement sur poste à profil. Les candidats seront entendus par une commission qui aura pris connaissance des éléments de carrière et d'une lettre de motivation. Les candidats sont invités à prendre contact au préalable avec l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription.

**COORDONNATEUR  
D'UN TERRITOIRE EDUCATIF RURAL  
« Terres de Chalosse »**

**Présentation du poste et implantation**

Le projet de Territoire Educatif Rural Terres de Chalosse constitue un dispositif conventionné avec la Préfecture des Landes, la Communauté des communes Terres de Chalosse, le Conseil départemental et la CAF.

Il offre un cadre de réflexion partenarial visant à apporter des réponses coordonnées et adaptées aux enjeux des « territoires éloignés » et s'articule autour des axes suivants :

- 1 : Renforcer la coopération entre l'Ecole et les acteurs locaux
- 2 : Garantir aux élèves des ruralités un véritable pouvoir d'agir sur leur avenir
- 3 : Renforcer l'attractivité de l'Ecole rurale et l'accompagnement des personnels

Le territoire éducatif rural « Terres de Chalosse » s'organise autour des secteurs de collèges Serge Barranx de Montfort-en-Chalosse et René Soubaigné de Mugron. Il comprend les écoles de Doazit, Hauriet, Toulouzette, Saint-Aubin, Caupenne, Larbey, Maylis, Mugron, Laurède, Poyanne, Montfort-en-Chalosse, Poyartin, Clermont, Garrey, Sort-en-Chalosse, Hinx, Gamarde-les-bains, Goos, Préchacq-les-bains, Louer, Cassen, Saint-Geours-d'Auribat, Onard, Vicq-d'Auribat, Saint-Jean-de-Lier et Gousse.

La mission de coordination du TER Terres de Chalosse s'adresse à une directrice, un directeur d'école ou un enseignant chargé(e) d'école dont le poste est déjà implanté dans l'une des écoles susvisées et qui se verra proposer 0.25 de décharge supplémentaire.

**Missions principales**

- Impulser et coordonner des actions pédagogiques et éventuellement participer à leur mise en œuvre, en application du projet d'actions.
- Elaborer, actualiser le projet d'actions, outil essentiel du pilotage du TER.
- Contribuer à la mise en œuvre des objectifs, des actions développées dans le domaine éducatif (accueil et communication, enfance en difficulté, accompagnement scolaire, prévention...).
- S'associer, autant que de besoin, aux instances pédagogiques du premier et du second degré.
- Promouvoir toutes les initiatives permettant l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves.
- Soutenir les initiatives en direction des familles.
- Appuyer les membres du comité de pilotage du TER dans l'organisation du comité, dans le suivi de ses décisions et rédiger les comptes rendus des réunions.
- Aider à l'organisation des ressources humaines et financières supplémentaires dédiées au TER.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations à destination des membres du TER.
- Soumettre aux équipes les supports appropriés à la réalisation de la synthèse pédagogique des actions menées. Créer les conditions de leur diffusion.
- Elaborer et mettre à jour le tableau de bord du TER (suivi du tableau de bord : principaux indicateurs scolaires et socio-économiques).

**Activités associées**

- Mettre en œuvre une évaluation interne portant sur les indicateurs du diagnostic.
- Pour répondre à des demandes individuelles : parents, enseignants, partenaires extérieurs...

**Connaissances et compétences attendues**

- Connaissance du système éducatif et de l'exercice en milieu rural.
- Connaissance du cadre partenarial.
- Connaissance du territoire cible.
- Capacité à se positionner comme personne ressource et personne conseil auprès des écoles, des collèges, des partenaires institutionnels, des personnels de soins, les personnels associatifs, ...
- Capacité à exercer avec dynamisme.
- Capacité à participer à la formation des enseignants (intervention stages directeurs et animations pédagogiques).
- Connaissance et pratique des démarches de projet et d'évaluation.
- Capacité à s'organiser et à mobiliser.
- Capacités à travailler en équipe et en partenariat, faculté de développer un réseau relationnel très varié.
- Capacité d'analyse, de synthèse et d'ouverture à l'innovation ;
- Aptitude à la communication, sens de l'organisation et des responsabilités, disponibilité, diplomatie et souplesse dans les horaires constituent des qualités indispensables.

### **Conditions particulières d'exercice**

Le coordonnateur TER est placé sous l'autorité fonctionnelle de l'Adjoint au Directeur Académique chargé du premier degré pour l'exercice de ses missions. Il travaille en réseau avec l'IEN de la circonscription d'Hagetmau-Chalosse, les directrices et directeurs des écoles du TER, avec les principaux des deux collèges et les partenaires du TER.

### **Modalités de candidature**

Le poste de coordonnateur TER fait l'objet d'un recrutement sur profil. Les candidats seront entendus par une commission qui aura pris connaissance des éléments de carrière et d'une lettre de motivation. Pour tous renseignements complémentaires, prendre contact avec l'adjoint au DASEN.

**Professeur des écoles en REP**  
***Classe dédoublée en binôme d'enseignants***  
***Ecole primaire de Liposthey***

### **Présentation du poste et implantation**

Pour combattre la difficulté scolaire, le choix a été fait de soutenir les élèves les plus fragiles dès les premières années. Cela se traduit par le dédoublement des classes de GS, CP et CE1 en REP.

L'objectif global dans lequel s'inscrit cette mesure est 100 % de réussite en CP et CE1 ; en garantissant pour chaque élève l'acquisition des savoirs fondamentaux.

Le poste s'établit sur une quotité de 100% et est implanté à l'école primaire de Liposthey qui ne dispose pas de local disponible. Il s'agit ainsi de former un binôme avec un autre enseignant déjà installé dans l'école pour prendre en charge deux groupes d'élèves à effectif réduit dans le même espace.

### **Missions principales**

L'enseignant qui occupe un poste en classe dédoublée, s'inscrit pleinement dans un projet spécifique intégré au projet d'école sous la responsabilité de l'IEN. Il convient ainsi d'ajuster pratique pédagogique et posture professionnelle au service d'un groupe réduit et d'assurer l'acquisition des compétences en ayant une pédagogie personnalisée.

Le poste d'enseignant en classe dédoublée vise à prendre en compte la diversité des élèves. Le professeur des écoles qui exerce ses missions dans une classe dédoublée favorisera la mise en œuvre, avec un effectif réduit, de situations pédagogiques répondant au mieux à des difficultés que pourraient rencontrer les élèves dans la construction des apprentissages fondamentaux.

Un travail de concertation en conseils de cycle devra favoriser une continuité effective des apprentissages tout au long de la scolarité de l'élève et plus particulièrement entre le cycle 1 et le cycle 2.

### **Compétences attendues**

L'enseignant devra faire preuve :

- Maîtriser l'enseignement du langage oral et écrit ;
- Maîtrise des démarches d'apprentissage de lecture, écriture et mathématiques ;
- Mettre en œuvre une pédagogie explicite et différenciée, adaptée aux besoins de chaque élève ;
- Exploiter les résultats aux évaluations et les utiliser dans la conception de dispositifs adaptés pour un suivi renforcé des élèves ;
- Savoir analyser les erreurs dans les productions des élèves et concevoir des dispositifs adaptés à chaque élève ;
- S'inscrire dans un projet d'évolution de ses pratiques professionnelles afin de les adapter au dispositif pédagogique de classes dédoublées ;
- Travailler efficacement en équipe pour contribuer à l'évolution des pratiques scolaires.

### **Conditions d'exercice spécifiques**

Le travail en binôme constitue un contexte d'exercice particulier.

Les capacités d'adaptation, d'écoute, de communication, d'animation et de coopération mentionnées ci-dessus doivent être affirmées et éprouvées.

### **Modalités de candidature**

Le poste fait l'objet d'un recrutement sur poste à profil. Les candidats seront entendus par une commission qui aura pris connaissance des éléments de carrière et d'une lettre de motivation. Les candidats sont invités à prendre contact au préalable avec l'Inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Mimizan.

**Professeur des écoles en REP**  
***Classe dédoublée en binôme d'enseignants***  
***Ecole primaire de Moustey***

### **Présentation du poste et implantation**

Pour combattre la difficulté scolaire, le choix a été fait de soutenir les élèves les plus fragiles dès les premières années. Cela se traduit par le dédoublement des classes de GS, CP et CE1 en REP.

L'objectif global dans lequel s'inscrit cette mesure est 100 % de réussite en CP et CE1 ; en garantissant pour chaque élève l'acquisition des savoirs fondamentaux.

Le poste s'établit sur une quotité de 100% et est implanté à l'école primaire de Moustey qui ne dispose pas de local disponible. Il s'agit ainsi de former un binôme avec un autre enseignant déjà installé dans l'école pour prendre en charge deux groupes d'élèves à effectif réduit dans le même espace.

### **Missions principales**

L'enseignant qui occupe un poste en classe dédoublée, s'inscrit pleinement dans un projet spécifique intégré au projet d'école sous la responsabilité de l'IEN. Il convient ainsi d'ajuster pratique pédagogique et posture professionnelle au service d'un groupe réduit et d'assurer l'acquisition des compétences en ayant une pédagogie personnalisée.

Le poste d'enseignant en classe dédoublée vise à prendre en compte la diversité des élèves. Le professeur des écoles qui exerce ses missions dans une classe dédoublée favorisera la mise en œuvre, avec un effectif réduit, de situations pédagogiques répondant au mieux à des difficultés que pourraient rencontrer les élèves dans la construction des apprentissages fondamentaux.

Un travail de concertation en conseils de cycle devra favoriser une continuité effective des apprentissages tout au long de la scolarité de l'élève et plus particulièrement entre le cycle 1 et le cycle 2.

### **Compétences attendues**

L'enseignant devra faire preuve :

- Maîtriser l'enseignement du langage oral et écrit ;
- Maîtrise des démarches d'apprentissage de lecture, écriture et mathématiques ;
- Mettre en œuvre une pédagogie explicite et différenciée, adaptée aux besoins de chaque élève ;
- Exploiter les résultats aux évaluations et les utiliser dans la conception de dispositifs adaptés pour un suivi renforcé des élèves ;
- Savoir analyser les erreurs dans les productions des élèves et concevoir des dispositifs adaptés à chaque élève ;
- S'inscrire dans un projet d'évolution de ses pratiques professionnelles afin de les adapter au dispositif pédagogique de classes dédoublées ;
- Travailler efficacement en équipe pour contribuer à l'évolution des pratiques scolaires.

### **Conditions d'exercice spécifiques**

Le travail en binôme constitue un contexte d'exercice particulier.

Les capacités d'adaptation, d'écoute, de communication, d'animation et de coopération mentionnées ci-dessus doivent être affirmées et éprouvées.

### **Modalités de candidature**

Le poste fait l'objet d'un recrutement sur poste à profil. Les candidats seront entendus par une commission qui aura pris connaissance des éléments de carrière et d'une lettre de motivation. Les candidats sont invités à prendre contact au préalable avec l'Inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Mimizan.